

78 votre canton

/ Benneceourt / Blaru / Boissy-Mauvoisin / Bonnières-sur-Seine / Bréval / Chaufour-lès-Bonnières / Cravent / Favrieux / Fontenay-Mauvoisin / Freneuse / Gommecourt / Jeufosse / Jouy-Mauvoisin / Limetz-Villez / Lommoye / Ménerville / Méricourt / Moisson / Mousseaux-sur-Seine / Neauphlette / Perdreaux / Port-Villez / Rolleboise / Saint-Illiers-la-Ville / Saint-Illiers-le-Bois / Le Tertre Saint-Denis / La Villeneuve-en-Chevrie /

Bonnières-sur-Seine

Une chance L'opération d'intérêt national

Lorsque notre président, en fin d'année 2005, apprend la volonté du gouvernement de lancer deux "O.I.N." en Ile-de-France, une dans le Val-de-Marne sur le secteur de la "Seine amont" et l'autre, sur le plateau de Massy-Saclay, Versailles-Saint-Quentin, englobant ainsi la partie du territoire la plus riche des Yvelines, il a immédiatement proposé et obtenu du gouvernement d'appliquer la recette au territoire de la "Seine aval". Territoire qui actuellement, représente la partie des Yvelines accumulant le plus de difficultés économiques et sociales.

Avec la réactivité qui le caractérise, Pierre Bédier entreprend une série de réunions d'information et d'explication dans un certain nombre de villes de la "Seine Aval" où plus de cinquante communes seraient concernées, la première ayant été lancée le 31 mai à Aubergenville. ■

Edito

Mes chers concitoyens,

Pour la deuxième fois au cours de l'année 2006, le président du Conseil général des Yvelines vient dans notre canton.

Le 6 septembre, il animait, au centre culturel Louis-Jouvet de Bonnières, une réunion publique, organisée dans le cadre de la communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France.

Accompagné de Madame Joëlle Le Mouël, sous-préfète de Mantes-la-Jolie et de Monsieur Nicolas Samsoen, directeur de l'établissement public du Mantois "Seine aval", Pierre Bédier est venu nous parler de l'opération d'intérêt national (O.I.N.) de la "Seine aval" laquelle concerne le territoire compris entre Conflans-Sainte-Honorine et Bonnières-sur-Seine.

Votre conseiller général,
Didier JOUY



Pierre Bédier, président du Conseil général et Joëlle Le Mouël, sous-préfète de Mantes.



D. Jouy, conseiller général, D. Gauriou, maire de Moisson, J. Rollin, maire de Blaru, M. Obry, président de la communauté de communes, N. Samsoen, directeur de l'EPAMSA, P. Bédier et J. Le Mouël.



Réunion de présentation de l'O.I.N. - salle Louis-Jouvet à Bonnières.

Analyse Modifier les flux

Pour ma part, je partage pleinement l'analyse de notre président du Conseil général. J'ai souvent affirmé que notre vallée de "Seine aval" des Yvelines et surtout du Mantois, avait souffert depuis quarante ans du développement économique privilégié et dirigé sur les deux villes nouvelles de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Cergy-Pontoise. D'autant plus que la Direction de l'aménagement du territoire favorisait les implantations d'entreprises hors de l'Ile-de-France, stratégie particulièrement pénalisante pour notre canton de Bonnières, à la limite des Yvelines et de l'Ile-de-France.

Notre tissu économique, prospère dans les années soixante, n'a pas été renouvelé parce que tous les développements ont été canalisés et dirigés vers ces villes nouvelles.

Il est légitime et même urgent d'essayer de modifier les flux.

Je tiens à répéter qu'en 1960, mille personnes descendaient du train le matin à Bonnières, pour venir y travailler. Aujourd'hui, plus de mille personnes montent dans le train du matin pour aller travailler ailleurs, généralement à Paris ou dans la petite couronne.

Il est temps de relancer d'importants investissements structurants en matière de transport, d'emplois et de logement dans notre vallée de Seine du grand Mantois.

Au sujet du transport, parmi les premières actions concrètes : la desserte cadencée de la ligne Paris-Mantes, dès la mise en service en 2009 du nouveau dispositif de signalisation. Projet inscrit dans le contrat de plan Etat-Région 2000-2006, lequel a d'ailleurs failli ne jamais voir le jour avant d'être sauvé par l'opération d'intérêt national. ■

2000 ha concernés

Faire de la "Seine aval" et du grand Mantois un pôle économique et résidentiel fort

Si plus de cinquante communes sont concernées par le "périmètre du projet", le périmètre juridique de l'opération, plus restreint, est encore en cours d'élaboration. Nicolas Samsoen nous indique qu'il pourrait s'étendre sur deux mille hectares et les permis de construire y seraient délivrés au nom de l'Etat.

Ce périmètre juridique fera l'objet d'un décret transmis au conseil d'Etat avant la fin de l'année.

D'autre part, le schéma directeur de la région Ile-de-France est actuellement en révision et le Département des Yvelines a réactualisé son "schéma pour un développement équilibré des Yvelines".

C'est une opportunité pour mettre en cohérence cet ambitieux projet porté par l'Etat, avec le schéma directeur régional.

Nicolas Samsoen nous dit que "la logique de l'O.I.N., c'est le choix d'un développement accéléré du territoire."

Schéma opérationnel de l'O.I.N

- > L'Etablissement public du Mantois Seine aval avec un conseil d'administration élargi aux représentants de son nouveau territoire.
- > Un comité de pilotage rassemblant les communes concernées.
- > Une agence d'urbanisme et de développement issue de l'ancienne "AUMA", apportant son expertise aux élus locaux. ■

L'objectif est que cette vallée de "Seine Aval" et le grand Mantois auquel nous appartenons constituent un pôle économique et résidentiel fort entre les deux villes nouvelles de Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines d'une part et les deux capitales que sont Paris et Rouen d'autre part.

Pierre Bédier a la conviction : "que la vallée de la Seine doit monter dans le bon train et devenir l'épicentre d'un pôle de compétitivité, dans le secteur de l'automobile, de Rouen à Poissy".

A travers ce territoire de la "Seine aval" yvelinoise, il organisera une quarantaine de réunions publiques accompagné par les services de l'Etat et toujours en collaboration avec les élus locaux.

Nous devons avoir à cœur dans ce projet, avant tout, l'intérêt local et ne pas le percevoir comme une "décision technocratique écrite à l'avance". Cette opération doit apporter à notre vallée de "Seine aval" une visibilité nationale et nous positionner nous et nos enfants, dans un cycle de prospérité. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

Notre Président Pierre BÉDIER vient d'achever sa vingt-neuvième visite cantonale, témoignant ainsi de son souci constant d'aller au-devant de tous les élus pour mieux connaître leurs préoccupations d'hommes et de femmes de terrain.

Mieux appréhender les dossiers qui seront portés par l'Assemblée Départementale, tel est l'intérêt de ces contacts privilégiés avec tous ceux, Maires, Conseillers généraux, Conseillers municipaux, Présidents d'associations, qui œuvrent pour le bien-être de nos concitoyens.

Ces vingt-neuf visites ont été marquées, tous cantons confondus, par une grande convivialité et une forte volonté d'écoute, de dialogue et d'ouverture de notre Président, au service de tous les Yvelinois.

Groupe socialiste

Gaz : + 20%, pétrole + 9%, produits frais + 7%*, sans parler des loyers... L'érosion du pouvoir d'achat des ménages et des jeunes est unanimement reconnue. A cela s'ajoutent l'augmentation massive de l'endettement des familles et une fiscalité injuste.

Nous - Conseillers généraux socialistes - sommes inquiets de la montée de la précarité et de la désespérance qui induit la hausse des dépenses d'action sociale des Départements.

Les propositions socialistes : conférence sur les salaires, aide au SMIC et aux bas salaires, allocation autonomie jeunes.

D'un côté, une politique volontaire de solidarité ; de l'autre, une politique libérale qui accentue les inégalités : non, gauche et droite, ce n'est pas la même chose...
*Chiffres INSEE

Groupe communiste

Les foyers yvelinois vont connaître une flambée de leur facture de gaz de ville. Le gouvernement Villepin a décidé la fusion-privatisation de GDF avec SUEZ ce qui fera "sauter" le tarif le moins cher d'Europe pour augmenter leurs profits.

Le gouvernement de la Libération avait confié ce domaine de l'énergie à des entreprises publiques avec l'immense succès que l'on sait. Les graves tensions liées, en particulier, à des problèmes énergétiques, la nécessité de produire des énergies sauvegardant l'avenir de la planète exigent une maîtrise publique pour notre indépendance et notre sécurité.

C'est le combat des élus communistes aux côtés des électriciens, gaziers et citoyens de notre département et de notre pays.